Pour plus d'informations sur cette étude,

• contactez le numéro :

02 18 48 11 00

Coût d'un appel local



envoyez-nous un message : entred3@ipsos-direct.fr

Avec le soutien de







Enquête financée par





















La Réunion





ÉTUDE NATIONALE SUR LE DIABÈTE

Ensemble, contribuons à améliorer la santé et la qualité de vie des personnes diabétiques.



Pourquoi cette étude ?

Cette étude sert à décrire l'état de santé, la qualité de vie et la qualité des soins

des personnes diabétiques.
Toutes ces informations permettront de mieux connaître la situation des

personnes diabétiques de La Réunion.



Votre participation est essentielle pour la réussite de cette étude. Vous avez été tiré(e) au sort pour participer à l'étude Entred.

Merci de contribuer à cette grande étude nationale de santé publique.

Pour participer à l'étude, vous avez 2 possibilités :



A domicile, un enquêteur IPSOS vous aide à répondre à un questionnaire.



ou





Par internet
Pour se connecter,
utilisez les codes
transmis sur le
courrier joint.



Comment avez-vous été choisi(e) ?

À La Réunion, la CGSS a tiré au sort 1 000 personnes. Vous faites partie de ces personnes.



Les résultats de l'étude

Nous vous informerons des résultats de l'étude par courrier en 2021.

Pour trouver des informations sur l'avancement de l'étude, consultez notre site internet :

http://santepubliquefrance.fr/entred3

Votre participation est libre et volontaire. Vous pouvez à tout moment décider de l'arrêter, sans aucune conséquence sur votre prise en charge médicale.



Exercice de votre droit d'opposition, d'accès et de rectification

Pour exercer votre droit d'opposition, ainsi que vos droits d'accès, de rectification, de suppression de ces données ou de limitation de leur traitement, adressez un courrier signé accompagné de la copie d'une pièce d'identité* à :

Santé publique France Chef de projet Entred 3 12 rue du Val d'Osne - 94415 Saint-Maurice Cedex

^{*} La justification préalable de l'identité du demandeur est une obligation légale : elle permet de s'assurer que seule la personne concernée dispose de ses données et en particulier accède aux données qu'elle nous a confiées.